

Que se cache-t-il derrière cette porte ?



Une porte qui parle...

Située au 17 Rue de la Chapelle au cœur du village de Baulne en Brie, cette porte a été fabriquée à une époque où le métal vient orner le bois. Grâce à l'essor de la métallurgie, dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. Sa taille, son esthétisme, sa facture montrent qu'elle ne peut provenir d'une fabrication artisanale locale, et qu'il s'agit d'un portail de défense qui n'a pu appartenir qu'à un autre bâtiment.

Mr Faye, mémoire vivante du village, nous indique qu'il s'agit d'une porte de prison provenant de la Petite-Roquette à Paris.

Mais comment s'est-elle retrouvée dans ce village ?



La Prison de la Petite Roquette



Inspirée par l'idée de la prison moderne née sous la Révolution Française et pensée comme un instrument de rédemption et d'humanisation des peines, la prison de la Petite Roquette est inaugurée le 6 novembre 1836 par le roi Louis-Philippe, dit Philippe-Égalité. Cette maison de force est destinée aux mineurs de 8 à 20 ans et aux enfants incarcérés par mesure de correction paternelle.

La prison panoptique est donc conçue comme un instrument où le détenu ne peut échapper au regard du gardien. Ce monachisme pénitentiaire met le coupable face à lui-même et ainsi à Dieu. Il l'incite à la pénitence et assure son châtiment. Dans le même temps, il suscite l'effroi de ceux qui sont dehors.



La destruction de la prison de la Petite Roquette

C'est en 1899, peu avant sa mort, que Félix Faure, ancien ministre de la Marine et Président de la République, fait fermer la Petite-Roquette. Les prisonniers sont alors transférés à la Santé et, l'année suivante, en 1900, les bâtiments sont démolis. Les matériaux sont mis en vente et c'est ici que rebondit notre enquête.



Pourquoi le rachat de cette porte ?

Il est à signaler que cette dernière avait une sœur jumelle. L'examen attentif de la prison de la Petite-Roquette nous permet de le constater :



Qui a pu racheter cette porte ? Pour quelle raison ?

En recueillant le témoignage de monsieur Gilbert Faye, nous en avons enfin élucidé la raison.

Au 19^e siècle, dans nos campagnes, les bonnes mœurs étaient bien définies et on ne badinait pas avec la morale religieuse. A Baulne, en 1880, un jeune homme fut incarcéré à la prison de la Petite Roquette.

Le délit retenu à son encontre : homosexualité.

Il purgea pour ce fait, une peine d'un an d'emprisonnement.

Dix ans plus tard, suite à la mise en vente des matériaux issus de la démolition de la Petite Roquette où il avait séjourné. Par bravade, il tint à récupérer ce portail, symbole de sa condamnation.

La volonté de cet homme, d'afficher ostensiblement à travers le temps le symbole de son emprisonnement dû à sa sexualité, ne mérite-t-elle pas d'être méditée ?

Conférence du 1^{er} avril 2011

Extraits du texte de Bernard Boller, conté par Michel Vignon.



Michel Vignon

